Région BRETAGNE

Kuzul sevenadurel Breizh
Conseil culturel de Bretagne
Qonsail qhultural de Bertègn

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Samedi 14 janvier 2023,
Rennes, siège du Conseil régional de Bretagne

Le Conseil culturel de Bretagne a élu sa Présidente et son Vice-président

Le Conseil culturel de Bretagne a été accueilli par le Président de Région, Loïg Chesnais-Girard et Béatrice Macé, Vice-présidente Culture, droits culturels et éducation artistique et culturelle, au siège du Conseil régional, avenue Patton à Rennes. L'assemblée consultative a élu Mme Rozenn Milin, Présidente, et M. Hervé Richardot, Vice-président, ainsi que son nouveau Bureau, pour une durée de 3 ans.

Lors de cette **première session du nouveau mandat du Conseil culturel de Bretagne,** l'assemblée a élu son Bureau :

- **Mme Rozenn Milin**, Présidente, enseignante-chercheuse à la MSHB, personnalité qualifiée ;
- **M. Hervé Richardot**, Vice-président, représentant Breizh Créative ;
- **Mme Rozenn Leroy**, représentant Kenleur ;
- **M. Jean-Marie Goater**, représentant l'Association des maisons d'édition en Bretagne ;
- **Mme Sophie Lathuillière**, représentant la Fédération des Offices de tourisme de Bretagne ;
- **M. Christian Dautel**, personnalité qualifiée ;
- **M. Rémi Toulhoat**, représentant Div Yezh ;
- **Mme Nathalie Tréhel-Tas**, représentant l'Institut de la langue gallèse ;
- **M. Ali Aït Abdelmalek**, représentant le CEMEA Bretagne ;
- **Mme Azenor Kallag**, représentant Kevre Breizh.

Très largement renouvelé, le Conseil culturel a accueilli **16 nouvelles structures entrantes** ainsi que **67 nouveaux membres** (titulaires et suppléants). Soit un taux de rotation de 52% !

Pour la première fois, le Conseil culturel est **majoritairement féminin** : 36 femmes et 34 hommes sont titulaires.

Le Conseil culturel de Bretagne est une assemblée consultative créée en 2009 par le Conseil régional de Bretagne. **Elle est unique en France**. Ses **70 membres**, renouvelés tous les trois ans, représentent les **principaux acteurs de la vie culturelle, artistique, patrimoniale et linguistique de la Bretagne historique** (5 départements).

Il est consulté par le Conseil régional de Bretagne sur toute question traitant de l'**identité culturelle** de la Bretagne et de son **rayonnement**. Dans ce cadre ou de sa propre initiative, le Conseil rend des **avis**, remet des **contributions**, formule des **vœux** et réalise des **études**.

CONTACTS CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE :
conseil.culturel@bretagne.bzh
02 99 27 18 30 et 06 69 26 12 83